VILLE DE NAY	**DROITS DE VOIRIE-FETES DE NAY ET FETE DU 14 JUILLET** Tarifs à compter du 1er janvier 2024 (délibération du 13/12/2023)

Fêtes de Nay-commerçant non sédentaires-fête foraine

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Attractions pour ado et adultes	347 €	Forfait	Durée des fêtes
Manèges enfantins et attractions pour enfants > 100 m²	232 €	Forfait	Durée des fêtes
Manèges enfantins et attractions pour enfants < 100 m²	174 €	Forfait	Durée des fêtes
Petits métiers	23 €	Forfait	Durée des fêtes
Baraques foraines (tirs et loteries) + structures gonflables	87 €	Forfait	Durée des fêtes
Restauration rapide + baraque à frites+ sandwicheries	150 €	Forfait	Durée des fêtes

Fêtes de Nay – commerçants sédentaires- extension d'activité

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Terrasses aménagées < 30m²	275.63 €	Forfait	Durée des fêtes
Terrasses aménagées > 30m²	551.25 €	Forfait	Durée des fêtes
Comptoirs extérieurs (sans couverture)	165.38 €	Forfait	Durée des fêtes
Tonneaux devant commerce	55.13 €	Forfait	Durée des fêtes

Fêtes du 14 juillet – commerçant non sédentaires – fêtes foraine – Roméria

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Attractions et tous manèges	58 €	Forfait	Durée des fêtes

Restauration rapide + baraque à frites + Baraques foraines (tirs et loteries) + sandwicheries+ structures gonflables	29 €	Forfait	Durée des fêtes

Fêtes du 14 juillet – commerçants sédentaires – extension d'activité

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Extension de terrasses	27.56 €	Forfait	Journée